

**COMITE d'INTERETS de QUARTIER**  
**de SAINTE ANNE**



Marseille le 15 mai 2024

A

Madame Martine VASSAL  
Présidente de la Métropole  
d'Aix- Marseille-Provence

Madame la présidente,

C'est avec beaucoup d'attention que le CIQ a consulté la modification N°3 du PLUI et notamment l'OAP « Cité radieuse / Sainte Anne / Michelet ».

Nous avons constaté avec satisfaction nombres d'éléments positifs que nous avons eus la possibilité de travailler avec vous-même et vos services dans le cadre de la concertation que vous avez personnellement initiée. Cette concertation a permis notamment de prévoir un urbanisme maîtrisé, la protection de la cité radieuse (cônes de vue etc ...), une vraie réflexion sur la mixité d'usage etc ...

Le conseil d'administration du CIQ réuni le lundi 06 mai 2024 a donc bien relevé ces dispositions prévues pour l'OAP et le CIQ se positionne clairement pour la poursuite d'une démarche de concertation.

Nous souhaiterions qu'il puisse être précisé les points suivants, et nous nous tenons bien évidemment à la disposition de vos services pour aborder ceux-ci :

- Préciser les circulations à l'intérieur du périmètre de l'OAP
- Préciser les accès à la zone de l'OAP et notamment préserver l'avenue Guy de Maupassant en privilégiant les accès par : Michelet / Barral / Mazargues
- Préciser la voie douce qui traverse le périmètre et connaître la liaison depuis Barral en direction de l'Huveaune
- Prendre plus en compte les risques d'inondation et tout particulièrement dans la zone située à côté du Brasilia et de Michelet

Dans le cadre de l'enquête publique N°4 du PLUI nous allons soulever ces questions qui représentent des éléments très importants pour notre quartier.

Nous tenons à vous remercier, ainsi que vos services, pour l'engagement dont la métropole a fait preuve et pour avoir été et être, dans le cadre d'un projet aussi important, à l'écoute des habitantes et habitants de notre quartier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le président du CIQ



G. DERHILLE